



**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du Conseil Municipal de Verchères tenue à la salle du Conseil, le **lundi 7 octobre 2024** à compter de **20 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Alexandre Bélisle, Maire  
Madame Annie Dubeau, Conseillère  
Monsieur Dominic Lampron, Conseiller  
Monsieur Gilles Lamoureux, Conseiller  
Madame Katherine R. L'Heureux, Conseillère  
Madame Nathalie Fillion, Conseillère  
Monsieur Philippe Tremblay, Conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Alexandre Bélisle.

Sont également présents :

Madame Carole Dulude, Directrice générale  
Me Jean-Marc Simard, Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier

**ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
4. **CORRESPONDANCE**
5. **LÉGISLATION**
  - 5.1 Règlement No 601-2024 décrétant une dépense de 160 000 \$ et un emprunt de 160 000 \$ aux fins de financement du programme de mise aux normes des installations septiques - ADOPTION
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 6.1 Approbation des comptes
  - 6.2 Membres du comité consultatif sur la circulation - NOMINATION
  - 6.3 Résolution - Autorisation de signature d'une entente confidentielle - 3 griefs
7. **COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX**
  - 7.1 Soutien financier - Opération Nez Rouge 2024
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
9. **TRANSPORT ROUTIER**
  - 9.1 Travaux de la montée Chicoine-Larose – Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale

10. **HYGIÈNE DU MILIEU**
11. **SANTÉ BIEN-ÊTRE**
12. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
  - 12.1 Dépôt du rapport mensuel des permis et certificats septembre 2024
  - 12.2 Désignation des membres du Conseil pour le comité relatif aux demandes de démolition des immeubles.
  - 12.3 Site du patrimoine: 19 rue Henri-Lapierre
  - 12.4 Demande de dérogation mineure DM 09-2024: 60 rue Fontaine
  - 12.5 Application du règlement de Nuisances - Nomination
13. **LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**
  - 13.1 S 03-10-24 Contrat entretien et fabrication patinoires - ADJUDICATION
  - 13.2 Comité de pilotage MADA - NOMINATION
  - 13.3 Rabais inscription activités loisirs - Équipe municipale
14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM**

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

2024-10-176

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Philippe Tremblay

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Gilles Lamoureux

et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

2024-10-177

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Dominic Lampron

**APPUYÉ PAR :** Madame Katherine R. L'Heureux

et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal du 3 septembre 2024, tel que rédigé et présenté.

**ADOPTÉ**

**4. CORRESPONDANCE**

**5. LÉGISLATION**

**5.1. RÈGLEMENT NO 601-2024 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 160 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 160 000 \$ AUX FINS DE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES - ADOPTION**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a constaté que plusieurs installations septiques sur son territoire étaient non conformes à la réglementation applicable et qu'il est ainsi devenu nécessaire d'effectuer les travaux requis en pareille circonstance;

**ATTENDU QU'**à cette fin, la Municipalité a adopté par le règlement n° 574-2022, un programme de mise aux normes des installations septiques conformément aux articles 4 et 92 de la Loi sur les compétences municipales ayant pour but d'aider financièrement les citoyens qui doivent se conformer au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (RLRQ, chapitre Q.2 r.22);

**ATTENDU QUE** par ce programme, la Municipalité autorise l'octroi de subvention sous forme d'avance de fonds remboursable aux propriétaires qui doivent mettre aux normes le système d'évacuation des eaux usées de leur résidence;

**ATTENDU QUE** le règlement instaurant ce programme prévoit son financement par un règlement d'emprunt municipal;

**ATTENDU QUE** la Municipalité est dûment habilitée à mettre en place et à financer un programme visant la protection de l'environnement et d'accorder à cette fin une subvention sous forme d'avances de fonds;

**ATTENDU QUE** le coût total des travaux des différents propriétaires qui ont déposé une demande d'admissibilité au programme de mise aux normes des installations septiques pour 2024 et qui sont admissibles s'élève à 160 000 \$;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 septembre 2024, et que le projet de règlement a été déposé à cette même date;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Annie Dubeau

**APPUYÉE PAR :** Madame Nathalie Fillion

et résolu unanimement :

EN CONSÉQUENCE, le Conseil municipal adopte le règlement No 601-2024 et décrète ce qui suit:

**ARTICLE 1- PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2 - MONTANT DE LA DÉPENSE**

Afin de financer la deuxième année du programme de mise aux normes des installations septiques, décrété par le règlement no 574-2022, dont copie est jointe en annexe « A » au présent règlement, le Conseil est autorisé à dépenser une somme de 160 000 \$ incluant les frais de financement et les taxes applicables, suivant le tableau daté du 5 février 2024, joint en Annexe « B », préparé par monsieur Maxime Salois, greffier-trésorier adjoint, à la suite des inscriptions effectuées selon les modalités du règlement no 574-2022.

**ARTICLE 3 - EMPRUNT**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues au présent règlement relatif au financement du programme de mise aux normes des installations septiques pour l'année 2024, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 160 000 \$ remboursable sur une période de quinze (15) ans.

#### **ARTICLE 4 - COMPENSATION**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts, aux frais d'administration et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, du propriétaire de chaque immeuble qui bénéficie du programme, dont la liste est jointe en annexe « B », une compensation pour chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts, aux frais d'administration et au remboursement en capital de l'emprunt en proportion de l'aide financière accordée sur chacun des immeubles bénéficiaires dont le propriétaire est assujéti au paiement de cette compensation.

#### **ARTICLE 5 - PAIEMENT COMPTANT**

Tout propriétaire de qui est exigée la compensation en vertu de l'article 4 peut être exempté de cette compensation en payant en un versement la part de capital relative à cet emprunt, deux (2) mois avant la première émission de cet emprunt ou toute émission subséquente, s'il y a lieu, et qui aurait été fournie par la compensation exigée à l'article 4.

Le prélèvement de la compensation exigée par le présent règlement sera réduit en conséquence. Ce paiement doit être fait conformément aux dispositions de l'article 1072.1 du Code municipal.

Le paiement fait avant le terme susmentionné exempte l'immeuble de la compensation pour le reste du terme de l'emprunt fixé dans le règlement.

#### **ARTICLE 6 - AFFECTATION INSUFFISANTE**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

#### **ARTICLE 7 - AFFECTATION CONTRIBUTION OU SUBVENTION**

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le Conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

#### **ARTICLE 8 – ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**ADOPTÉ**

2024-10-179

### **6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **6.1. APPROBATION DES COMPTES**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Philippe Tremblay

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

D'ADOPTER les comptes de la liste de septembre 2024 pour les chèques No. C2408697 à No. L2400410 de même que les paiements par virements bancaires totalisant 584 972.90 \$.

**ADOPTÉ**

2024-10-180

**6.2. MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA CIRCULATION - NOMINATION**

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement No 599-2024 pour la création du comité consultatif sur la circulation;

CONSIDÉRANT QUE le maire est d'office membre dudit Comité;

CONSIDÉRANT QUE le représentant de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent fait partie de la composition du comité;

CONSIDÉRANT QUE le directeur des travaux publics ou son représentant agissant comme secrétaire et n'ayant pas de droit de vote fait également partie de la composition du comité.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Katherine R. L'Heureux  
**APPUYÉE PAR :** Madame Annie Dubeau  
et résolu unanimement :

DE NOMMER les trois autres membres à faire partie de la composition du comité consultatif sur la circulation;

DE NOMMER monsieur Philippe Tremblay, membre du Conseil municipal, étant un des membres du Comité consultatif sur la circulation;

DE NOMMER messieurs Luc Fortin et Frédéric Larocque Lecavalier, résidents de la Municipalité de Verchères, comme membres du Comité consultatif sur la circulation pour un mandat de 2 ans.

**ADOPTÉ**

2024-10-181

**6.3. RÉOLUTION - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE CONFIDENTIELLE - 3 GRIEFS**

CONSIDÉRANT que des procédures sont actuellement pendantes pour trois (3) griefs;

CONSIDÉRANT que les griefs 2023-08, 2023-09 et 2023-10 furent réglés par une entente à l'amiable dont son contenu est confidentiel;

CONSIDÉRANT que les parties ont choisi de régler le litige les opposant, le tout sans admission de part et d'autre, dans le seul but d'éviter les inconvénients relatifs à la poursuite du litige;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gilles Lamoureux  
**APPUYÉ PAR :** Madame Nathalie Fillion  
et résolu unanimement :

D'AUTORISER le maire ainsi que le greffier à signer, pour et au nom de la Municipalité de Verchères une entente pour les griefs 2023-08, 2023-09 et 2023-10 qui donne quittance complète et finale de tout droit, action, réclamation, plainte, cause d'action de quelque nature que ce soit;

D'AUTORISER également de signer tout autre document utile ou nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉ**

2024-10-182

7. **COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX**

7.1. **SOUTIEN FINANCIER - OPÉRATION NEZ ROUGE 2024**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Katherine R. L'Heureux  
**APPUYÉE PAR :** Monsieur Philippe Tremblay  
et résolu unanimement :

D'ACCORDER une aide financière de 500\$ à Opération Nez Rouge. Il est également autorisé de leur permettre un affichage temporaire sur notre territoire.

**ADOPTÉ**

8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

9. **TRANSPORT ROUTIER**

2024-10-183

9.1. **TRAVAUX DE LA MONTÉE CHICOINE-LAROSE – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2024 de l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par la ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, la ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'elle a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide accordé de 10 000 \$ tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce au dossier LKE769796-59025(16)-20240409-012;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Dominic Lampron  
**APPUYÉ PAR :** Madame Nathalie Fillion  
et résolu unanimement :

D'APPROUVER les dépenses d'un montant de 46 470 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**ADOPTÉ**

10. **HYGIÈNE DU MILIEU**

11. **SANTÉ BIEN-ÊTRE**

12. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

2024-10-184

**12.1. DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ET CERTIFICATS SEPTEMBRE 2024**

Le rapport des permis et certificats émis par le service de l'urbanisme pour le mois de septembre 2024 est déposé.

**12.2. DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL POUR LE COMITÉ RELATIF AUX DEMANDES DE DÉMOLITION DES IMMEUBLES**

CONSIDÉRANT les articles 148.0.1 à 148.0.26 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui autorisent une Municipalité à constituer un Comité de démolition;

CONSIDÉRANT l'article 148.0.3 qui prévoit que la constitution du Comité et la nomination de ses membres doit se faire par résolution du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les membres de ce Comité doivent être des élus du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal ne souhaite pas s'attribuer les fonctions du Comité de démolition;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Dominic Lampron

**APPUYÉ PAR :** Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

QUE la Municipalité constitue le Comité de démolition devant agir en application du Règlement relatif à la démolition d'immeubles portant le no 580-2022. Ce Comité a pour fonction d'analyser les demandes de démolition reçues conformément au *Règlement relatif à la démolition d'immeubles* et d'exercer tout autre pouvoir que ce Règlement lui confère.

DE NOMMER les membres du Conseil municipal suivants comme étant les membres du Comité de démolition pour une période d'une année avec possibilité de renouvellement par le Conseil municipal :

- Alexandre Bélisle, président
- Philippe Tremblay, membre
- Gilles Lamoureux, membre
- Katherine R. L'Heureux, membre substitut

DE DÉSIGNER le Directeur de l'urbanisme, en vertu du *Règlement relatif à la démolition d'immeubles portant le n° 580-2022*, de constituer les dossiers de demandes à être présentés au Comité de démolition et d'agir à titre de secrétaire dans ses travaux.

**ADOPTÉ**

2024-10-185

**12.3. SITE DU PATRIMOINE: 19 RUE HENRI-LAPIERRE**

À l'immeuble sis au 19 rue Henri-Lapierre formé du lot 5 218 485, une demande assujettie à l'application du règlement de constitution du site du patrimoine du vieux village de Verchères est déposée à l'effet d'autoriser la construction d'une remise (3,65 m X 4,87 m) en planche à la verticale de couleur pâle. La toiture sera en bardeaux d'asphalte.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 17 septembre 2024;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Dominic Lampron

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Gilles Lamoureux

et résolu unanimement :

D'ACCEPTER le projet, tel que présenté pour la construction d'une remise (3.65m x 4.87m) conditionnellement à l'utilisation d'un revêtement mural de planches de bois ou d'imitation de bois de couleur pâle s'agençant au revêtement du bâtiment principal.

Le projet est conforme aux exigences du règlement de constitution du site du patrimoine du vieux village de Verchères.

**ADOPTÉ**

**2024-10-186**

**12.4. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 09-2024: 60 RUE FONTAINE**

À l'immeuble sis au 60 rue Fontaine formé du lot 5 217 540, une demande de dérogation mineure est déposée à l'effet d'autoriser :

- l'implantation d'un pavillon permanent à une distance de 0 m de la galerie au lieu du 1 m ;
- l'implantation de la galerie à une distance de 0,75 m de la ligne latérale au lieu du 2 m ;
- une clôture à l'arrière d'une hauteur de 2 m au lieu du 1,8 m réglementaire.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 17 septembre 2024;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Philippe Tremblay

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

D'AUTORISER la dérogation DM 09-2024 pour l'implantation d'un pavillon permanent, d'une galerie et d'une clôture à l'arrière, conditionnellement à :

- L'implantation de la galerie et le pavillon permanent soit à une distance de 1.2 m de la ligne latérale;
- L'utilisation de matériaux non combustibles pour les murs d'intimité (galerie et pavillon permanent).

**ADOPTÉ**

**2024-10-187**

**12.5. APPLICATION DU RÈGLEMENT DE NUISANCES - NOMINATION**

CONSIDÉRANT la résolution 2022-243 adoptée le 7 novembre 2022 pour l'application des règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'ajouter le règlement relatif aux nuisances et paix publique;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gilles Lamoureux

**APPUYÉ PAR :** Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

DE PRÉCISER que les personnes suivantes sont considérées comme inspecteur en bâtiment et ont l'autorité d'appliquer les règlements d'urbanisme ainsi que le règlement relatif aux nuisances et paix publique de la Municipalité de Verchères et d'émettre des constats d'infraction au besoin;

- Monsieur Mohcine El Assal, Directeur de l'urbanisme et inspecteur en bâtiment et environnement
- Madame Josianne Boisseau, inspectrice adjointe en bâtiment et urbanisme

**ADOPTÉ**

2024-10-188

**13. LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**

**13.1. S 03-10-24 CONTRAT ENTRETIEN ET FABRICATION PATINOIRES - ADJUDICATION**

ATTENDU que les demandes de soumission ont été faites sur SEAO;

ATTENDU que les soumissions reçues seront versées aux archives de la Municipalité;

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix</b>
Les Entreprises Bergeron Mineau Inc.	140 346,53 \$
Francis Adam Excellence Wapiti	172 274,86 \$

CONSIDÉRANT la recommandation suite à l'analyse des soumissions;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nathalie Fillion

**APPUYÉE PAR :** Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

DE RETENIR la plus basse soumission conforme soit celle de Les Entreprises Bergeron Mineau Inc. au montant de 140 346,53 \$ taxes incluses pour la fabrication et l'entretien des patinoires pour les saisons 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 avec 2 ans d'option.

**ADOPTÉ**

2024-10-189

**13.2. COMITÉ DE PILOTAGE MADA - NOMINATION**

CONSIDÉRANT qu'un comité de pilotage MADA a été créé par la résolution No 2024-07-145;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer les deux représentantes des aînés déjà nommées;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Philippe Tremblay

**APPUYÉ PAR :** Madame Nathalie Fillion

et résolu unanimement :

DE NOMMER au sein du Comité de pilotage MADA, mesdames Raymonde Joyal-Durocher et Nicole Galant, représentants aînés, en remplacement de mesdames Nicole Chaput et Claudette Chicoine.

**ADOPTÉ**

2024-10-190

**13.3. RABAIS INSCRIPTION ACTIVITÉS LOISIRS - ÉQUIPE MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Verchères prône les saines habitudes de vie;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Katherine R. L'Heureux

**APPUYÉE PAR :** Monsieur Gilles Lamoureux

et résolu unanimement :

D'OFFRIR aux employés municipaux, un rabais de 30% sur le prix de l'activité lors d'une inscription aux activités de loisirs offertes dans la programmation de la Municipalité.

**ADOPTÉ**

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du Conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance. Les questions portent sur :

- Information sur les travaux de la montée Chicoine-Larose;
- Entretien des rues / bouche fissures;
- Nature des griefs;
- Brigadier à l'école;
- Présence policière sur le territoire;
- Enregistrement des assemblées;
- Comité consultatif sur la circulation;
- Construction maison accessoire;
- Pouvoir du Comité consultatif d'urbanisme
- Changement de vitesse sur la 132;
- Phare culturel de Verchères;
- Réservoir à essence pour la municipalité;
- Quai de Verchères.

Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.

2024-10-191

15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 21h.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Katherine R. L'Heureux

**APPUYÉE PAR :** Monsieur Gilles Lamoureux

et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée.

**ADOPTÉ**

*Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

**M. Alexandre Bélisle,**  
Maire

---

**Me Jean-Marc Simard,**  
Directeur des affaires juridiques et  
greffier-trésorier

Je, Jean-Marc Simard, Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

---

Me Jean-Marc Simard,  
Directeur des affaires juridiques et  
greffier-trésorier

#CH	DATE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
C2408697	2024-08-01	CENTRE DE TÉLÉPHONE MOBILE - CTM	LOCATION DE RADIOS - ÉVÈNEMENT DU 07 AOÛT 2024 (STRADIVARIA)	505.32 \$
C2408698	2024-08-02	ÉQUIPEMENT MÉDICAL RIVE NORD	SSI- ÉQUIPEMENTS PREMIERS RÉPONDANTS	445.00 \$
C2408699	2024-08-01	FOCUS GESTION DE FLOTTE ET CARBURANT	TP - RÉPARATION / REMPLACEMENT DES GPS DANS LES VÉHICULES	1 912.09 \$
C2408700	2024-09-01	L.D.G.	COUPE ET ENTRETIEN GAZON TERRAINS - 5E VERSEMENT	5 668.27 \$
C2408701	2024-08-14	BURO & CIE	FOURNITURES DE BUREAU	226.86 \$
C2408702	2024-08-05	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	SURVEILLANCE CENTRALE POUR MAIRIE ET VIEILLE CASERNE	547.28 \$
C2408703	2024-08-01	MULTI-SURFACES GIGUÈRE INC.	ENTRETIEN TERRAINS - PAIEMENT 2 DE 3	1 998.32 \$
C2408704	2024-08-12	LES NEURONES ATOMIQUES	ACTIVITÉ DE LOISIRS - ATELIER DU 17 AOÛT 2024 SYSTÈME SOLAIRE	375.97 \$
C2408705	2024-08-02	CRÉDIT-BAIL RCAP INC.	LOISIRS - LOCATION PHOTOCOPIEUR - 01 SEPT. AU 30 NOV. 2024	263.40 \$
C2408706	2024-08-06	PRACTICA LTD	TP - ACHAT DE 2000 SACS DE RAMASSAGE	367.64 \$
C2408707	2024-08-14	RÉGIE DE L'A.I.B.R	CONSOMMATION D'EAU - RANG ST-JOSEPH	122.50 \$
C2408708	2024-08-05	RENÉ THOMAS INC.	TP - QUINCAILLERIE POUR AQUEDUC	5.96 \$
C2408709	2024-08-09	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	SSI - RECHARGES CYLINDRE AIR COMPRIMÉ	154.19 \$
C2408710	2024-08-06	SR IMPRIMERIE	IMPRESSION AFFICHE ÉVÈNEMENT DU 07 AOÛT 2024, VISUEL TOURISME 2024 ET SIGNETS PROGRAMMATION LOISIRS AUTOMNE 2024	1 500.54 \$
C2408711	2024-08-05	ST-GERMAIN ÉGOUTS ET AQUEDUCS INC.	TP - TIGES ET GOUPILLES - PROJET PILOTE COMPTEURS D'EAU	390.46 \$
C2408712	2024-08-07	UNIVERSAL CHAIRS	LOISIRS - ACHAT D'UN CHARIOT 2 ROUES	343.78 \$
C2408713	2024-08-01	LAVO	ACHAT CHLORE PISCINE MUNICIPALE ET HYPOCHLORITE	3 519.09 \$
C2408714	2024-08-06	TENAQUIP LIMITÉE	TP - ACHAT DE GANTS ET DE BARRICADES	441.41 \$
C2408715	2024-08-05	PISCINES VARENNES	ACHAT DE PH POUR LA PISCINE MUNICIPALE	149.36 \$
C2408716	2024-08-07	AUTOBUS INTERSCO	NAVETTE POUR ÉVÈNEMENT DU 07 AOÛT 2024 STRADIVARIA	646.16 \$
C2408717	2024-08-30	TOROMONT CAT	INSPECTION GÉNÉRATRICE USINE DE FILTRATION AOÛT 2022, NOVEMBRE 2022, AVRIL 2023 ET DÉCEMBRE 2023 / RÉPARATION INVERSEUR GÉNÉRATRICE USINE FILTRATION NOVEMBRE 2023 / INSPECTION GÉNÉRATRICE MAIRIE POUR AOÛT 2022, NOVEMBRE 2022, AVRIL 2023 ET DÉCEMBRE 2023 / DÉPLACEMENT POUR RÉPARATION MOTEUR GÉNÉRATRICE USINE FILTRATION EN JUIN 2024	9 316.95 \$
C2408718	2024-09-01	ISABELLE MILLETTE	TP - DÉPLACEMENT (KM) POUR INSPECTIONS / PETITS ACHATS MAIRIE ENTRETIEN	306.08 \$
C2408719	2024-09-01	BENOIT LAFRENIÈRE	SOURIS ORDINATEUR PORTABLE / CHLORE PISCINE /SCIE /PIÈCES POUR RÉPARATION OUTILS//COLLASSE	1 080.59 \$
C2408720	2024-09-03	ISABELLE BOISSEAU	REMBOURSEMENT DÉPENSES - SORTIE À BIOSPHERE - ACTIVITÉ NOVA SCIENCE	376.00 \$
C2408721	2024-08-31	AIR LIQUIDE CANADA INC.	TP - LOCATION BOMBONNES AOÛT 2024	104.79 \$
C2408722	2024-08-14	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	TP - ASPHALTE ET TRAITEMENT FISSURES POUR RANG DES ÉRABLIÈRES ET RANG CHICOINE LAROSE / ASPHALTE POUR PROJET DES COMPTEURS D'EAU	2 332.17 \$
C2408723	2024-08-28	GBI EXPERTS-CONSEILS INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR PROJET TRAVAUX DE RÉFECTION CONDUITE D'AQUEDUC RTE MARIE-VICTORIN ENTRE JEAN XXIII JUSQU'À DOMAINE 239	5 200.90 \$
C2408724	2024-08-01	ID:8500555 - CANAC	ACHAT ACIDE PH POUR PISCINE MUNICIPALE ET QUINCAILLERIE	376.99 \$
C2408725	2024-08-08	CENTRE DE TÉLÉPHONE MOBILE - CTM	TP - INSPECTION ET RÉPARATION DES RADIOS DES VÉHICULES	1 829.96 \$
C2408726	2024-07-04	CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA MONTÉRÉGIE	RÉAJUSTEMENT DU TAUX POUR TARIFICATION DES FRAIS D'ASSOCIATION - 2024	531.27 \$
C2408727	2024-08-14	CG PONTS ROULANTS ET PALANS INC.	TP- INSPECTION ANNUELLE DU PONT ROULANT	730.09 \$
C2408728			CHÈQUE ANNULÉ	- \$
C2408729	2024-08-27	INTER-POWER GROUPE	FACTURATION ANNUELLE-2024-2025-ENTRETIEN COMPRESSEUR	1 914.33 \$
C2408730	2024-08-07	CONSTRUCTION CAMARA	RÉPARATION DE BOITES DE SERVICE - PROJET COMPTEUR RÉSIDENTIEL	13 325.60 \$
C2408731	2024-08-19	COPICOM INC.	COPIES FACTURÉES PHOTOCOPIEUR LOISIRS MAI À AOÛT 2024	105.62 \$
C2408732	2024-08-21	C. PERREULT CONST. INC.	TP - RÉFECTION DU CANIVEAU AU GARAGE MUNICIPAL	19 085.85 \$
C2408733	2024-08-18	DEMIX AGRÉGATS	TP - ACHAT GRAVIER 0-20 MM TOUT-VENANT	380.27 \$
C2408734	2024-08-16	GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD	TP-TRANSPORT & MESSAGERIE	38.11 \$
C2408735	2024-09-05	DRUMCO ÉNERGIE	ENTRETIEN ANNUEL-PRÉVENTIF - MOTEUR KOHLER -POSTE DE POMPAGE ST-LAURENT	587.52 \$
C2408736	2024-07-30	EMCO CORPORATION	TP - PIÈCES POUR PISCINE MUNICIPALE	365.88 \$
C2408737	2024-08-28	ÉQUIPEMENT MÉDICAL RIVE NORD	SSI - ÉQUIPEMENT PREMIERS RÉPONDANTS	31.63 \$
C2408738	2024-05-06	ENTRETIEN ARBRES ET TERRAINS BISSONNETTE	TP - INSTALLATION ET DÉINSTALLATION DES DÉCORATIONS NOËL PARC 2023	3 219.30 \$
C2408739	2024-08-15	SANIXEL INC.	TP - PRODUITS NETTOYANTS	1 341.29 \$
C2408740	2024-08-09	JLD - LAGUÉ	TP - PIÈCES POUR TAILLE BORDURE ET VÉHICULE	134.81 \$
C2408741	2024-09-03	PAROISSE SAINT-FRANCOIS-XAVIER	SPECTACLES SUR PARVIS ÉGLISE-THÉÂTRE PLEIN AIR 15 JUILLET ET VERCHÈRES EN MUSIQUE DU 14-21 ET 28 AOÛT 2024	940.00 \$
C2408742	2024-08-15	SANIVAC	LOCATION DE TOILETTES PORTATIVES-ÉVÈNEMENT STRADIVARIA 07 AOÛT 2024	954.29 \$
C2408743	2024-06-24	GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE UNITÉ 50	SERVICE DE SÉCURITÉ SUR LE FLEUVE - FÊTE NATIONALE DU 24 JUIN 2024	250.00 \$
C2408744	2024-08-16	AES, UNE DIVISION DE GVL INC.	CAMP DE JOUR SEMAINES 7, 8 & 9/ACCOMPAGNATEURS SEM. 5 À 8	28 302.83 \$
C2408745	2024-08-23	GESTION PARASITAIRE - GPS	TRAITEMENT PARASITAIRE AU CHALET PASSE-PARTOUT	114.98 \$
C2408746	2024-08-15	BURO & CIE	BIBLIO - ACHAT DE JEUX ET DE 3 CARTES-CADEAUX	90.51 \$
C2408747	2024-08-15	HYDRA-SPEC INC.	ANALYSE ET INSPECTION DES BORNES INCENDIE ET DES VANNES DU RÉSEAU	14 541.18 \$
C2408748	2024-08-19	LES INDUSTRIES QUÉBEC BOLTS INC	TP - RÉPARATION VÉHICULES & OUTILS HORTICULTURE	127.92 \$
C2408749	2024-08-28	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	TP - ABONNEMENT CENTRALE STATION STE-FAMILLE ET USINE D'ÉPURATION /RÉPARATION ÉCLAIRAGE USINE D'ÉPURATION	1 110.60 \$
C2408750	2024-08-19	KERSIA CANADA LTÉE	SSI - PRODUITS NETTOYANTS	831.03 \$
C2408751	2024-08-23	LIBRAIRIE ALIRE	BIBLIOTHÈQUE - ACHAT VOLUMES	429.89 \$
C2408752	2024-08-20	LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	BIBLIOTHÈQUE - ACHAT VOLUMES	760.87 \$
C2408753	2024-07-24	LINDE CANADA INC.	TP - LOCATION ANNUELLE BOUTEILLES D'ACÉTYLÈNE	413.80 \$
C2408754	2024-08-14	LOCATION ET CONSTRUCTION	TP-LOCATION ROULOTTE DE CHANTIER-BUREAU CONTREMAITRE- AOÛT	431.16 \$
C2408755	2024-08-30	VILLE DE SAINT-AMABLE	SSI-ENTRAIDE DU 2024-08-04	688.32 \$
C2408756	2024-08-09	FRANÇOIS MARTINEAU PHARMA INC.	TP-DÉTERGENT / BIBILO. PRODUITS NETTOYANTS	41.23 \$
C2408757	2024-08-31	PRODUCTION DIO	CINÉMA EN PLEIN AIR DU 30 AOÛT 2024	2 069.55 \$
C2408758	2024-08-29	LONGUS EQUIPEMENT INC.	TP-FILTRE COMBUSTIBLE ET CLÉ DE CONTACT POUR VÉHICULE	125.34 \$
C2408759	2024-09-04	RÉSIDENCE FLORENTINE DANSEREAU	BRUNCH MUSICAL (PARTENARIAT) ET FINANCEMENT ACTIVITÉS (SUBVENTION 2024)	5 750.00 \$
C2408760	2024-08-14	275-BOUCHERVILLE -SCP DIST	ACHAT PH POUR PISCINE MUNICIPALE	1 145.98 \$
C2408761	2024-08-29	SCELLEMENT DE FISSURES D'ASPHALTE INC.	TP - ACHAT DE SCELLANT POUR FISSURES ASPHALTE	8 692.11 \$
C2408762	2024-08-23	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	SSI -RECHARGES CYLINDRE D'AIR COMPRIMÉ	117.85 \$
C2408763	2024-08-23	SERGE STEBEN	SOUPER FIN DE SAISON DE LA LIGUE DE FER	275.00 \$
C2408764	2024-08-16	SIGNAL SERVICES INC.	TP-RÉPARATION DE LA FLÈCHE SUR VÉHICULE	1 529.21 \$

#CH	DATE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
C2408765	2024-08-21	SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE	CARNETS DE PROGRESSION-COURS DE NATATION	26.44 \$
C2408766	2024-08-13	ST-GERMAIN ÉGOUTS ET AQUEDUCS INC.	TP-TIGES INOXYDABLES POUR BOITE DE SERVICE ET ARRÊT LIGNE 3/1-AQUEDUC	1 517.96 \$
C2408767	2024-08-19	THERMOS-PRO - DIV. DE VITRERIE VERCHÈRES	SSI - REMPLACEMENT THERMOS ET VITRES CASERNE	341.48 \$
C2408768	2024-08-21	VILLE DE VARENNES	SSI - ENTRAIDE DU 2024-07-24	873.00 \$
C2408769	2024-08-29	R.M. MÉCANIQUE	TP - RÉPARATOIN DE PNEU	27.31 \$
C2408770	2024-08-31	SPCA ROUSSILLON	SERVICES ANIMALIERS AOÛT 2024	2 352.01 \$
C2408771	2024-08-26	POSTES CANADA	ENVOI POSTAL - PROGRAMMATION FÊTE NATIONALE/ PROGRAMME ACTIVITÉS DE LOISIRS AUTOMNE 2024 ET DISTRIBUTION LE REFLET	1 016.14 \$
C2408772	2024-08-27	STR MICRO (9163-0970 QUÉBEC INC.)	REPLACEMENT DU PORTABLE TECHNICIEN EN LOISIR	1 587.10 \$
C2408773	2024-09-03	LA CLÉ MOBILE	RÉPARATION PORTE DE TOILETTE EXTÉRIEURE - CHALET PASSE-PARTOUT	177.06 \$
C2408774	2024-08-29	LAVO	TP - HYPOCHLORITE	1 736.70 \$
C2408775	2024-08-07	CITOYENNE	SUBVENTION SPORT JEUNES	11.50 \$
C2408776	2024-08-20	KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	TP - LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF POUR USINE D'ÉPURATION	13 621.84 \$
C2408777	2024-08-16	POLYCHEM INC.	TP - PIÈCE POUR USINE DE FILTRATION (TRANSMETTEUR ET SONDE DE PH)	5 827.16 \$
C2408778	2024-09-02	AUTOBUS INTERSCO	TRANSPORT POUR SORTIE À LA BIOSPHERE	712.85 \$
C2408779	2024-08-01	CITOYEN	SUBVENTION SPORT JEUNES -CARTE	37.50 \$
C2408780	2024-08-06	CITOYEN	SUBVENTION SPORT JEUNES	75.00 \$
C2408781	2024-08-05	CITOYEN	SUBVENTION TONDEUSE SANS CARBURANT	128.73 \$
C2408782	2024-08-14	CITOYEN	SUBVENTION TONDEUSE SANS CARBURANT	100.00 \$
C2408783	2024-08-26	CITOYENNE	SUBVENTION PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE	30.45 \$
C2408784	2024-09-09	AUDIO CINÉ FILMS INC.	REPRÉSENTATION PROGRAMMATION DOUBLE CINÉMA EN PLEIN AIR	632.36 \$
C2408785	2024-09-10	GAMACHE MARIO	SSI-OUVRAGE EN CASERNE	125.00 \$
C2408786	2024-08-01	SAMUEL BISSONNETTE	MÉNAGE AOÛT 2024	2 276.50 \$
C2408787	2024-08-25	FRANÇOIS PARENT	PRESTATION MUSICALE DU 25 AOÛT AU MARCHÉ FERMIER	150.00 \$
C2408788	2024-08-01	AGISKA COOPÉRATIVE-BMR EXPRESS VERCHÈRES	QUINCAILLERIE / PEINTURE/BOIS TRAITÉ/BÂCHÉ INDUSTRIELLE	1 129.42 \$
C2408789	2024-08-01	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	SSI ET TP - ESSENCE	5 362.65 \$
C2408790	2024-08-22	PAPETERIE PANOPLIE ENR.	COMM - PRODUCTION DU REFLET	2 049.98 \$
C2408791	2024-06-30	CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DES PATRIOTES	UTILISATION DES LOCAUX DE MARS À JUIN 2024	1 664.21 \$
C2408792	2024-09-01	PHARE CULTUREL DE VERCHÈRES	3E VERSEMENT SUBVENTION 2024	20 000.00 \$
C2408793	2024-09-17	ATELIERS ÉCOLOS ROSE LAFLEUR	ANIMATION À LA BIBLIOTHÈQUE DU 28 SEPTEMBRE 2024	299.93 \$
C2408794	2024-09-24	CAROLE DULUDE (PETITE-CAISSE)	PETITE CAISSE SEPTEMBRE	184.75 \$
C2408795	2024-09-24	CAROLE DULUDE (PETITE-CAISSE)	REMBOURSEMENT DÉPÔTS CLÉ TENNIS	1 490.00 \$
C2408796	2024-08-13	GARAGE STAN CHAGNON	TP - RÉPARATION CREVAISONS SUR VÉHICULES	101.76 \$
C2408797	2024-09-17	MANON DESMARAIS	REMBOURSEMENT FRAIS DE DÉPLACEMENT	18.81 \$
C2408798	2024-09-24	MARJOLAINE DAOUST	REMBOURSEMENT DÉPENSES ACHATS DIVERS ET CHROME CAST POUR TÉLÉVISION À LA BIBLIOTHÈQUE	288.10 \$
C2408799	2024-09-18	FORMATION MÉDICALE SPÉCIALI. RESCUE CHOC	SSI - FORMATION MÉDICALE	1 552.16 \$
C2408800	2024-09-20	COMITÉ LES TRAITS D'UNION	FINANCEMENT REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ	644.12 \$
C2408801	2024-09-24	EMMA BOUCHARD	PAIEMENT POUR UTILISATION CELLULAIRE - GUIDE TOURISTIQUE 2024	46.00 \$
C2408802	2024-09-24	PHILÉMON CHABOT LECLERC	PAIEMENT POUR UTILISATION CELLULAIRE - GUIDE TOURISTIQUE 2024	52.00 \$
C2408803	2024-09-24	LÉANNE RÉMILLARD	PAIEMENT POUR UTILISATION CELLULAIRE - GUIDE TOURISTIQUE 2024	46.00 \$
C2408804	2024-08-04	JEAN DESJARDINS	PRESTATION MUSICALE DU 04 AOÛT 2024 AU MARCHÉ FERMIER	150.00 \$
C2408805	2024-09-15	SILVIE DUBOIS	ACTIVITÉ D'INITIATION AUX JEUX CLOWNESQUES-DIMANCHES CULTURELS DU 15 SEPTEMBRE	350.00 \$
L2400374	2024-08-09	PG SOLUTIONS INC.	CONTRAT ENTRETIEN ET SOUTIEN INFORMATIQUE	7 633.19 \$
L2400375	2024-08-09	VIDEOTRON LTÉE	INTERNET/TÉLÉPHONIE & IP STATIQUE-USINE DE FILTRATION	128.05 \$
L2400376	2024-08-16	VIDEOTRON LTÉE	INTERNET & TÉLÉPHONIE-USINE ÉPURATION/CHALET PASSE-PARTOUT/MAIRIE ET GARAGE MUNICIPAL	1 245.33 \$
L2400377	2024-09-03	PAYSAFE MERCHANT SERVICES INC	FRAIS MINIMUM MENSUEL SEPTEMBRE	5.87 \$
L2400378	2024-08-01	PAYSAFE MERCHANT SERVICES INC	FRAIS MENSUEL AOÛT	54.89 \$
L2400379	2024-08-02	PAYSAFE MERCHANT SERVICES INC	FRAIS MINIMUM MENSUEL AOÛT	6.90 \$
L2400380	2024-08-31	FONDS SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QC	REMISE FTQ AOÛT 2024	1 375.00 \$
L2400381	2024-09-01	INFO PAGE INC.	SSI - SERVICE DE RÉPARTITION D'APPELS D'URGENCE	138.14 \$
L2400382	2024-08-31	MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC (DAS)	DAS 16 AU 31 AOÛT 2024	29 062.88 \$
L2400383	2024-09-01	PAGENET DU CANADA INC.	SSI - TÉLÉAVERTISSEURS SEPTEMBRE	55.93 \$
L2400384	2024-08-31	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	DAS 1ER AU 31 AOÛT 2024	23 916.98 \$
L2400385	2024-09-01	BENEVA (SSQ - GROUPE FINANCIER)	ASSURANCE COLLECTIVE DU 01 AU 30 SEPT. 24	12 361.35 \$
L2400386	2024-08-31	SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE	REMISE COTISATIONS SYNDICALES- AOÛT 2024	2 334.98 \$
L2400387	2024-08-31	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	RSS AOÛT 2024	16 279.75 \$
L2400388	2024-08-30	VIDEOTRON LTÉE	INTERNET&TÉLÉPHONIE - PRESBYTÈRE -INCLUS CRÉDIT (RENOUVELLEMENT CONTRAT)	14.47 \$
L2400389	2024-08-30	VIDEOTRON LTÉE	INTERNET & TÉLÉPHONIE + CRÉDIT (SANS IP STATIQUE)-STATION STE-FAMILLE	74.07 \$
L2400390	2024-08-19	BELL CANADA	TÉLÉPHONIE MAISON DES JEUNES -AOÛT 2024	162.63 \$
L2400391	2024-08-28	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ-PISCINE MUNICIPALE / VIELLE CASERNE ET PARC BALLE	2 529.05 \$
L2400392	2024-08-21	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ -PRESBYTÈRE/PARC DUVERNAY/STATIONNEMENT 21 ST-PASCAL/MAIRIE/STATION ST-LAURENT/QUAI MADELEINE/USINE FILTRATION ET USINE ÉPURATION/CASERNE/MOULIN	19 526.12 \$
L2400393	2024-08-28	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	REFACTURATION MIGRATION PROJET CONSTELLIO ET QUOTE-PART 9/12 MATIÈRES RÉSIDUELLES	64 091.55 \$
L2400394	2024-08-29	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE EAUX USÉES-EAU POTABLE ET EAU RÉCRÉATIVE- AOÛT 2024	1 956.41 \$
L2400395	2024-09-03	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ-STATION FONTAINE ET DUVERNAY/ÉCLAIRAGE PUBLIC/GARAGE MUNICIPAL/STATION STE FAMILLE	5 806.65 \$
L2400396	2024-09-04	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ-108 CALIXA-LAVALLÉ	1 221.21 \$
L2400397	2024-09-16	MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC (DAS)	DAS 1ER AU 15 SEPTEMBRE 2024	21 612.02 \$
L2400398	2024-08-11	PITNEY BOWES	LOCATION TIMBREUSE JUIN À SEPTEMBRE 2024	262.90 \$
L2400399	2024-09-06	VIDEOTRON LTÉE	INTERNET & 2 LIGNES TÉLÉPHONIQUES & TÉLÉVISION - CASERNE	176.82 \$
L2400400	2024-08-27	VILLE DE CONTRECOEUR	TRAITEMENT EAU POTABLE / EAUX USÉES AOÛT & SSI-ENTRAIDE DU 2024-08-04	21 456.04 \$
L2400401	2024-08-01	ADOBE *CREATIVE CLOUD	TOUT CREATIVE CLOUD	135.66 \$
L2400402	2024-08-01	REGISTRE FONCIER QC	AVIS DE MUTATION	90.00 \$
L2400403	2024-08-16	IT CLOUD SOLUTIONS	EXCHANGE ONLINE 6 UTILISATEURS ET MICROSOFT 365 24 UTILISATEURS	534.29 \$
L2400404	2024-08-19	SPOTIFY	PREMIUM FAMILY	19.53 \$
L2400405	2024-08-31	DIALOGUE HEALTH TECHNOLOGIE INC.	SSI - ACCÈS PLATEFORME AOÛT 2024	113.30 \$
L2400406	2024-08-14	NBX MERCHANT SERVICES INC	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ TENNIS DÉBIT PS	55.60 \$



#CH	DATE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
L2400407	2024-09-02	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION IMMEUBLE SEPTEMBRE	16 883.70 \$
L2400408	2024-09-09	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	PAIEMENT INTÉRÊT SUR EMPRUNTS R383-426-428-429-450	1 279.10 \$
L2400409	2024-09-30	SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QC	TP - 6E VERSEMENT IMMATRICULATION REMORQUE	7.53 \$
L2400410	2024-09-03	GLOBAL PAYMENTS DIRECT INC.	FRAIS MENSUEL TERMINAL SEPTEMBRE	43.34 \$
			FRAIS PAYSAFE -FRAIS ADMIN SPORTPLUS -SEPTEMBRE	409.15 \$
			SALAIRES NETS- SEPTEMBRE 2024	111 065.29 \$
				<b>584 972.90 \$</b>

CES MONTANTS INCLUS LES DÉPENSES RÉALISÉES PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE VIA SA DÉLÉGATION DE POUVOIR.

JE, SOUSSIGNÉ, MAXIME SALOIS, CERTIFIE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR COUVRIR LES MONTANTS PRÉCITÉS.

VERCHÈRES, CE 30 SEPTEMBRE 2024